

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 AVRIL 2026**

Délibération n° 2026-04-037

Date de la convocation : 04 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de procurations : 2
Votes : 22

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le dix avril deux-mil-vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Geneviève MANDON, maire de la commune.

Membres présents :

MANDON Geneviève, SEUX Christian, CHOVEL-LARGERON Béatrice, THOUMY Denis, EBOLI Laure, CHAVANA Jean-Luc, BERGER Estelle, LARGERON Olivier, BASTY Jean-Pierre, LANDON Jean-Luc, BESSON Hélène, GRANGE Jean-Luc, BEAL Bénédicte, LESCANNE Etienne, GAGNAIRE-DENIS Julie, JACQUET Elodie, GOUTTE Marie, DEBROSSE Paulin, FAURE Guillaume, DESFOND Juliette.

Procurations :

RAYMOND Jonathan, procuration à LESCANNE Etienne
BALLERY Sarah, procuration à GAGNAIRE-DENIS Julie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20260410-2026-04-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2026

Absente excusée :

SABATIER Lucie

Secrétaire : BASTY Jean-Pierre

**OBJET : FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Madame la Maire rappelle que conformément à l'article L123-6 du Code de l'action sociale et des familles, les membres élus et les membres nommés le sont en nombre égal au sein du conseil d'administration du centre d'action sociale.

Ce nombre est fixé par délibération du conseil municipal.

Il vous est proposé de fixer à dix le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS en plus de la maire, présidente d'office.

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de fixer à dix le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS en plus de la maire, présidente d'office.

ONT SIGNE AU REGISTRE LA MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 10 avril 2026.

La Maire
Geneviève MANDON



Le secrétaire de séance
Jean-Pierre BASTY